

7. *Myopa buccata* LINNÉ

Hokkai, 1-VI-1892 (coll. E. CANDÈZE); *ibid.* (TONNOIR, 1921);  
Moupas, 13-V-1938, 1 exemplaire; Hokkai, Les Stockais, 9-V-  
1940, 1 exemplaire sur les Saules.

C'est une de nos espèces les plus communes. O. KRÖBER (1) note également les Saules, comme plantes butinées.

8. *Myopa dorsalis* FABRICIUS

Hertogenwald, VII (J. JACOBS).

C'est une espèce rare en Belgique. A. TONNOIR (l. c. p. 75) ne la signale que de Dinant, en juin. Le spécimen qui figure dans la collection JACOBS ne porte pas d'étiquette de localité; mais son Catalogue indique: Hertogenwald.

GENRE *OCCEMYIA* ROBINEAU-DESVOIDY

Les espèces de ce genre recherchent les talus secs, sablonneux, riches en fleurs. Elles butinent notamment les Chardons, les Trèfles, la Bruyère, les Menthes, etc. On soupçonne les larves de parasiter les *Halictus*: les adultes se tenant souvent à proximité des nids de ces Hyménoptères.

9. *Ocemyia atra* FABRICIUS

Hokkai, 19-VIII-1917 (G. SEVERIN).

Butine de préférence les Chardons.

GENRE *SICUS* SCOPOLI10. *Sicus ferrugineus* LINNÉ

Etang de la Gileppe, 8/12-VIII-1892, commun sur les Ombellifères (E. et L. COUCKE); Francorchamps, 16-VIII-1900, 11-VIII-1915, 5-VIII et 16-VIII-1916, 25-VI-1917 (G. SEVERIN); Hokkai, 10-VIII-1915, 11-VIII-1916 et 13-VIII-1917 (G. SEVERIN); Hautes Fagnes (M. GOETGHEBUER, 1931); Pouhon des Cuves, 27-VI-1935, 2 exemplaires et 22-VII-1935, 11 exemplaires; Hokkai, 11-VIII-1939, 1 exemplaire.

C'est probablement le plus commun de nos Conopides. Butine les Chardons, les Ombellifères et les Saules. Sa larve parasite plusieurs espèces de *Bombus*.

(1) KRÖBER, O., 1925, in LINDNER, Die Fliegen der palaearktischen Region. 35, *Conopidae*, p. 31.

## NOTE

SUR

un Acarien (*Eugamasus sphecophilus* n. sp.)

VIVANT DANS UN NID

DE *VESPA SILVESTRIS* SCOPOLI

PAR

J. COOREMAN

C'est un fait bien connu que les nids des Hyménoptères sociaux, et tout particulièrement les nids de construction souterraine, constituent un lieu d'élection où se trouvent rassemblés, à des titres très divers, de nombreuses espèces d'Acariens. A côté de toute une série de détriticoles, que l'on pourrait qualifier d'ubiquistes parce qu'ils ne manifestent aucune affinité particulière pour tel hôte déterminé, mais que réunissent en cet endroit l'abondance de nourriture jointe à des conditions microclimatiques particulièrement favorables, on y trouve quelques espèces parasites au sens strict du terme et, souvent, beaucoup plus étroitement inféodés aux Insectes dont ils partagent l'habitat. Cependant, entre ces deux modes extrêmes d'association, représentés parmi la population composite de ces biotopes, et sans parler des espèces carnassières que la présence des saprophages attire inévitablement en ces lieux, il existe encore de nombreuses espèces au sujet desquelles nos connaissances biologiques sont muettes, ou peu s'en faut, et qui pourtant semblent en relation étroite avec certaines catégories systématiques d'Insectes.

On a décrit de nombreux Acariens myrmécophiles, termitophiles, etc., cependant pour beaucoup d'entre eux, ces qualificatifs n'ont pas d'autre raison que de souligner leur fréquence relative parmi ces colonies d'Insectes, et ils n'indiquent pas la nature de leurs relations réciproques.

C'est ainsi, par exemple, que la présence régulière du *Parasitus fucorum* DE GEER dans les nids de *Bombus* était connue depuis longtemps sans qu'on en sût la raison biologique. Tous les entomologistes

savent d'ailleurs qu'il est très fréquent de capturer des *Bombus* véhiculant de nombreuses deutonymphes de ces Acariens; il s'agit dans ce cas, non de parasitisme, mais de symphorisme, simple transport assurant la dispersion de l'espèce dont tous les autres stades vivent dans les nids de Bourdons.

De même, la présence, dans les nids de *Vespa*, d'une espèce voisine, *Parasitus vesparum* OUDEMANS, avait été constatée longtemps avant que VITZTHUM n'ait observé que cette espèce vivait dans les nids de ces Hyménoptères à titre de coprophage spécialisé, se nourrissant des excréments de ces Insectes. VITZTHUM, en effet, eut l'occasion en 1926 d'étudier la population d'un nid aérien de *Vespa*, bâti de telle manière que les excréments de ses habitants s'échappaient par des interstices et s'amassaient sur le sol, en dessous de l'emplacement qu'il occupait. Le nid lui-même ne contenait pas un seul spécimen de *Parasitus vesparum*, tandis que ces Acariens, à tous les stades de développement, fourmillaient au milieu du petit amas de déjections, accumulés sur le sol. Du même coup était démontrée la coprophagie de *P. vesparum* et s'expliquait l'irrégularité de la présence de cet Acarien dans les nids aériens de ces Hyménoptères. La présence de ces *Parasitus* dans un nid de Guêpes serait donc conditionnée par la conformation même du nid, ne permettant pas l'évacuation des produits de déchets des Insectes qui l'habitent.

★★

J'ai eu tout récemment l'occasion d'examiner un lot d'Acariens provenant d'un nid de *Vespa silvestris* SCOP., recueilli à Braine-l'Alleud, le 7-VIII-1945, et que M. A. CRÈVECEUR a eu l'obligeance de me communiquer.

Une seule espèce, *Eugamasus sphaecophilus* n. sp., représentée par de nombreux individus à tous les stades de développement, composait cette petite population.

On sait que *P. vesparum* présente des caractères morphologiques qui le rapprochent du genre *Eugamasus* et que certains auteurs ont même considéré cette espèce comme intermédiaire entre les *Parasitus* et les *Eugamasus*. Il est fort probable que *E. sphaecophilus* se trouve dans les nids de Guêpe au même titre que *P. vesparum*, avec lequel il présente d'ailleurs plus d'une analogie, et que, comme ce dernier, il se nourrit des excréments de *Vespa*.

★★

#### *Eugamasus sphaecophilus* n. sp.

MALE. — Longueur de l'idiosoma 1120  $\mu$ , largeur 720  $\mu$ ; longueur du bouclier notocéphalique 560  $\mu$ ; bouclier notogastrique 560  $\mu$ .

Les poils de la face dorsale sont de trois types: 1) des poils épais, tronqués, légèrement arqués et barbelés sur un de leurs bords vers leur extrémité distale et mesurant en moyenne 100  $\mu$ ; 2) des poils raides, simples et effilés de 45  $\mu$  environ et 3) des poils très petits (20 à 22  $\mu$ ) et fins, répartis principalement sur le notogastre. Les boucliers dorsaux montrent une structure réticulée et très finement ponctuée (fig. 1 et 2).

Bouclier génito-sternal à bords latéraux fortement chitinisés et envoyant des prolongements entre les coxa I et II. A la face ventrale, il y a 8 paires de poils simples et assez courts (35-40  $\mu$ ), sans compter les trois poils adanoux.

Longueur des pattes: I, 740  $\mu$ ; II, 650  $\mu$ ; III, 610  $\mu$ ; IV, 800  $\mu$ . Ces mensurations sont prises entre l'extrémité proximale du trochanter et l'extrémité distale du tarse.

Patte II. Dimensions des différents segments: Fémur, longueur 154  $\mu$ /largeur 170  $\mu$ ; genu, 165  $\mu$ /170  $\mu$ ; tibia, 130  $\mu$ /110  $\mu$ ; tarse, 175  $\mu$ /50  $\mu$ . L'apophyse fémorale est bien développée, épaisse et incurvée, tandis que le processus axillaire est très petit et aplati. Les apophyses du genu et du tibia sont très peu saillantes (fig. 3).

Chélicères. Longueur mesurée entre l'extrémité proximale du genu et l'extrémité distale du mors fixe est de 155  $\mu$ . Longueur du mors mobile 100  $\mu$ . Le mors fixe a également une longueur de 100  $\mu$ . L'aspect trapu de la chélicère disséquée est remarquable et est dû à un développement inhabituel de la largeur des genu et tibia de ce membre; le genu mesure 120  $\mu$ /88  $\mu$ , le tibia 126  $\mu$ /88  $\mu$ . L'extrémité distale du mors fixe est très proéminent et tronqué ou arrondi, suivant les individus; il porte à son bord inférieur 2 fortes dents à sommet dirigé en bas et en arrière. Le mors mobile, quoique de la même longueur que le précédent, se trouve en retrait par rapport au mors supérieur, par suite de la disposition de son articulation géniale. Son extrémité, brusquement coudée à angle droit forme une grande dent triangulaire distale qui s'emboîte immédiatement en arrière de la dent distale du mors mobile. Enfin, vers le milieu de son bord supérieur, il y a une seconde dent aiguë et fortement infléchie vers l'arrière (fig. 4).

FEMELLE. — Longueur moyenne 1165  $\mu$ , largeur 750  $\mu$ . Bouclier dorsal antérieur 560  $\mu$ , postérieur 580  $\mu$ .

La pilosité dorsale ainsi que la structure des boucliers sont identiques à ce qui se voit chez le mâle.

Le sternal est octogonal et présente, en avant, une bande faiblement chitinisée et incolore, correspondant au sternal I. Les poils sternaux sont simples et assez grands (90  $\mu$  environ). Epigynial triangulaire-ogival à sommet aigu. Le ventri-anal a la forme d'un long triangle à sommet postérieur; son bord antérieur n'est séparé de la base du génital que par une étroite fente et, latéralement, il passe immédiatement en arrière des coxa IV pour se relever ensuite jusqu'au niveau de l'orifice pseudostigmatique. A son extrémité postérieure, ce scutum se prolonge en une pointe englobant l'anus et le poil anal impair (fig. 5).

Dimensions des pattes. P. I, long. 840  $\mu$ , larg. 55  $\mu$ ; P. II, long. 540  $\mu$ , larg. 120  $\mu$ ; P. III, long. 540  $\mu$ , larg. 70  $\mu$ ; P. IV, long. 900  $\mu$ , larg. 75  $\mu$ .

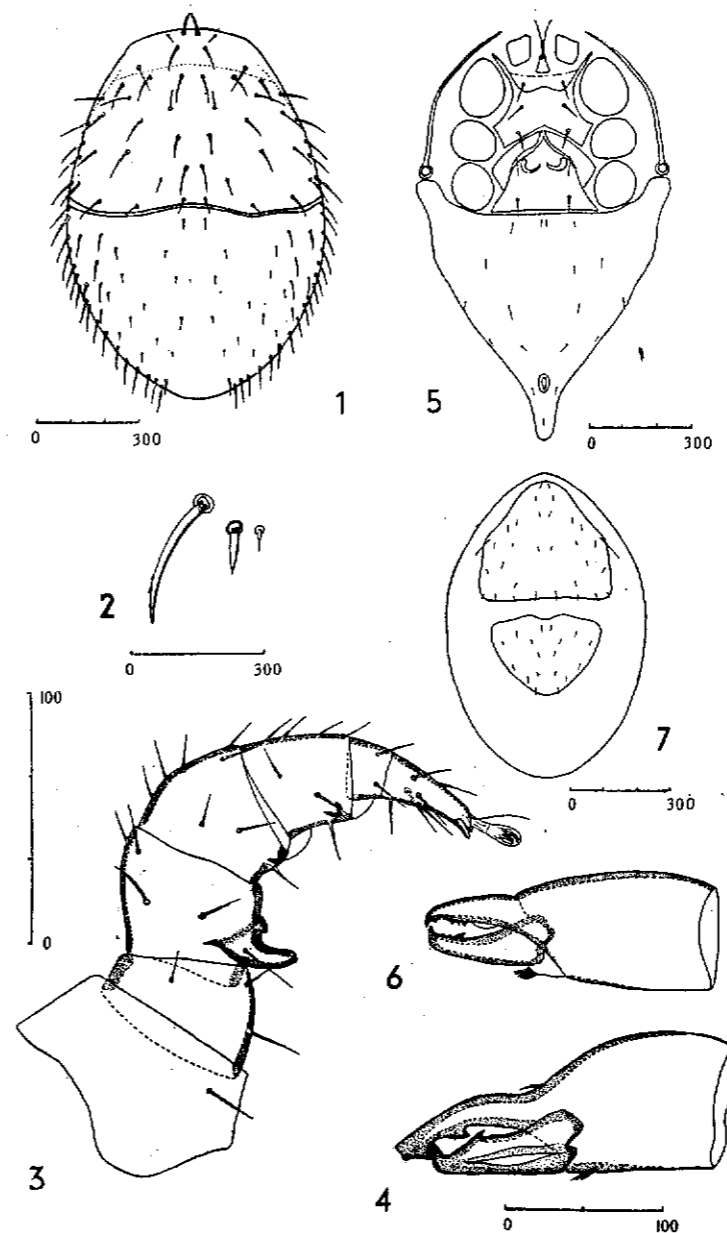
Chélicère. Longueur depuis l'extrémité proximale du genu jusqu'à l'extrémité du mors fixe: 195  $\mu$ . Fémur 135  $\mu$ , genu 130  $\mu$  (largeur: 65  $\mu$ ), mors fixe 85  $\mu$ , mors mobile 60  $\mu$ . La branche fixe porte un mamelon antérieur et un mamelon latéral et, plus en arrière, un groupe formé par deux petites incisives et une canine. La branche mobile ne présente que deux petites incisives à sommet dirigé en arrière et une grande canine (fig. 6).

Nymphe II. Longueur 900  $\mu$ . Bouclier antérieur pentagonal mesurant 340  $\mu$  de longueur et une largeur à la base de 360  $\mu$ . Le bouclier postérieur est petit et plus large que long; il mesure 225  $\mu$  de longueur et sa largeur maximum est de 325  $\mu$ . Le scutum antérieur porte 16 paires de poils; le poil huméral mesure 80  $\mu$ , les autres ont une longueur moyenne de 25  $\mu$  et sont lisses, fins et effilés. Structure polygonale analogue à celle que l'on observe chez les adultes (fig. 7).

La chélicère (136  $\mu$ ) porte au mors fixe un groupe de 2 petites incisives et d'une canine, tandis que le mors mobile est armé de 3 petites dents aiguës de grandeur croissante d'avant en arrière. La dentition de la nymphe est donc homologue de celle de la femelle.

Remarques. — Cet Acarien, du point de vue morphologique, présente une parenté indiscutable avec le *Gamasus (Eugamasus) Trouessarti* BERLESE, 1892, (Cfr.: BERLESE, 1905, Monografia del genere *Gamasus*, Redia, vol. III, p. 182. Tab. IV, fig. 8, 8a, Tab. VI, fig. 2, 2a, Tab. XI, fig. 5, 5a, Tab. XIV, fig. 13, 13a, Tab. XV, fig. 24 et Tab. XVI, fig. 9).

Les chélicères de l'un et de l'autre sont construites sur le même plan



*Eugamasus sphecophilus* n. sp.

1. Face dorsale, ♂. — 2. Types de poils dorsaux, ♂.  
 3. Patte de la deuxième paire, ♂. — 4. Chélicère, ♂. — 5. Face ventrale, ♀.  
 6. Chélicère, ♀. — 7. Face dorsale, N. (les poils des boucliers ont été seuls figurés).  
 (Echelles en  $\mu$ ).

morphologique, leurs dentitions sont homologues. L'angle formé par l'extrémité du mors fixe est variable dans une même population et ne peut donc pas constituer un critère spécifique. Cependant chez *E. sphecophilus* on constate un raccourcissement des pièces mandibulaires; d'après les dessins qu'en donne leur auteur, le mors mobile aurait chez *E. Trouessarti* une longueur de 136  $\mu$ . D'autre part la pilosité dorsale s'écarte notablement de celle qui s'observe chez les exemplaires norvégiens dont s'est servi BERLESE pour sa description.

Cette espèce est également très voisine du *Parasitus fucorum*, forme  $\beta$  décrite par MONIEZ (Acariens et Insectes marins des côtes du Boulonnais, 1890, *Rev. Biol. Nord France*, t. 2, p. 156) et qui d'après BERLESE serait un synonyme du *G. Trouessarti*.

Enfin SCHWEIZER, en 1933, décrit un *Eugamasus zschokkëi* dont la chélicère mâle a une conformation très semblable à celle des espèces citées ci-dessus; cependant, par ses autres caractères, *E. zschokkëi* s'écarte des autres formes (*Terrestrische Milbenfauna der Schweiz, Abh. Naturforsch. Ges., Basel*, t. 33, p. 22).

La femelle est également fort différente de *E. Trouessarti* et de *E. zschokkëi* par la forme et la pilosité du gastronotum, la disposition et les grandeurs relatives des dents de la mâchoire, etc.